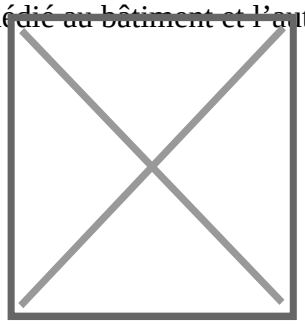
juillet 2011

# MSA



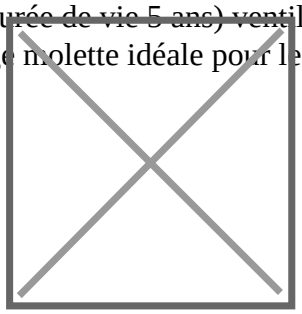
## Kits de protection de la tête MSA

Pour répondre à l'obligation du port de casques sur tous les chantiers pour protéger les professionnels des chutes d'objets mais aussi limiter les nuisances sonores, MSA met sur le marché deux kits de protection, l'un dédié au bâtiment et l'autre au secteur du TP.



Le kit Bâtiment comprend un casque de chantier V-Gard blanc (fabrication française) avec calotte en PEHD et coiffe textile tout confort ainsi qu'une paire de coquilles antibruit left/RIGHT caractérisée par un espace large pour les oreilles et des coussinets de réduction du bruit plus fins et souples qui respectent l'anatomie du visage.

Outre les coquilles left/RIGHT, le kit Travaux Publics contient le casque V-Gard 200 jaune fluo qui est équipé d'une calotte en ABS (durée de vie 5 ans) ventilée et à visière courte pour regarder vers le haut, d'un réglage de la coiffe via une large molette idéale pour les porteurs de gant et de stickers haute-visibilté apposés en usine sur le casque.



Ces deux kits sont commercialisés dans un seul et même emballage cartonné pour faciliter la sélection dans les points de vente. Outre un aspect qualitatif, ce conditionnement permet de valoriser cet EPI et de renforcer le discours « sécurité » que les artisans et chefs d'entreprise se doivent de véhiculer.